



Autopartage dans le Parc naturel régional du Pilat

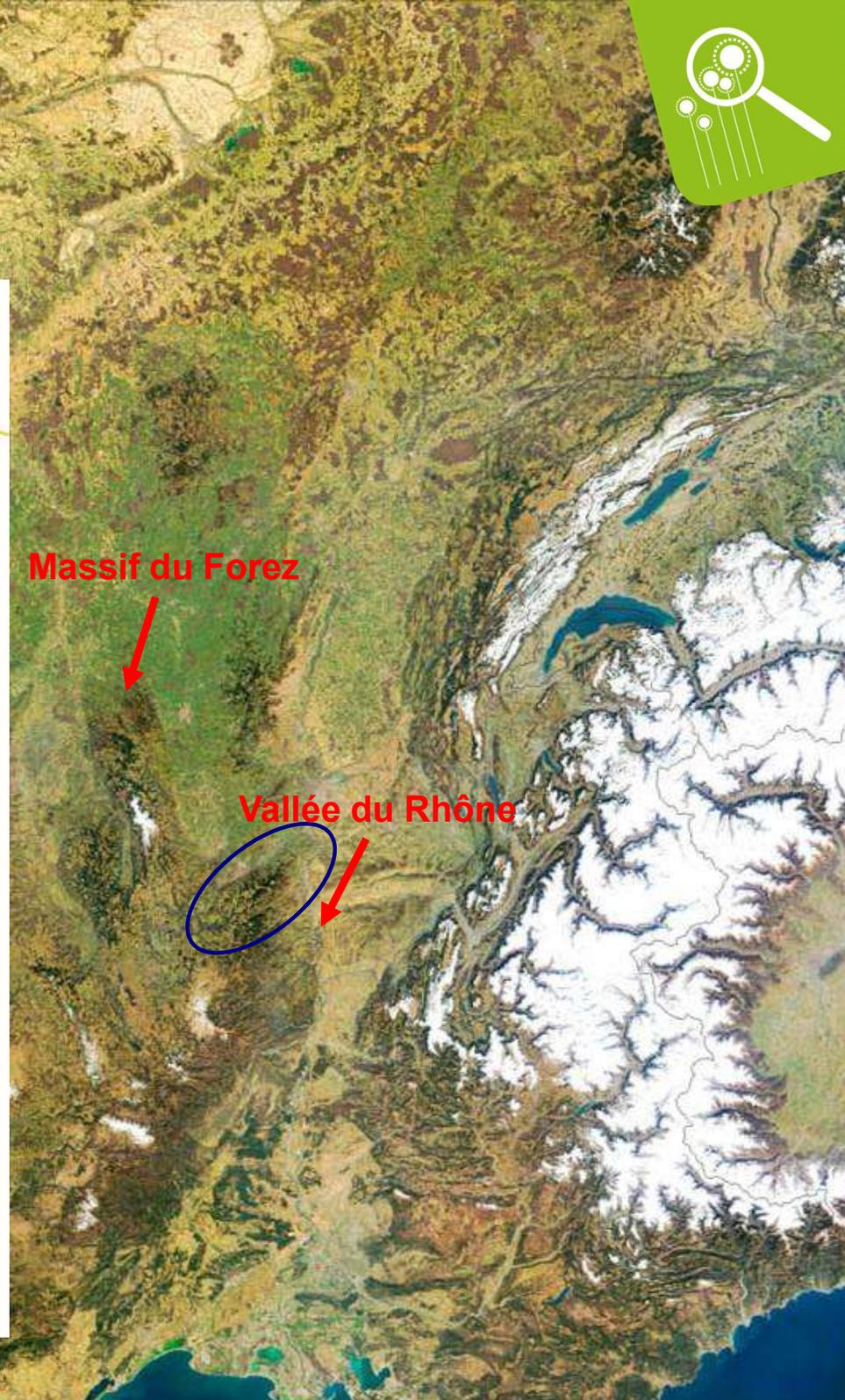
30 juin 2022

Le Parc naturel régional du Pilat



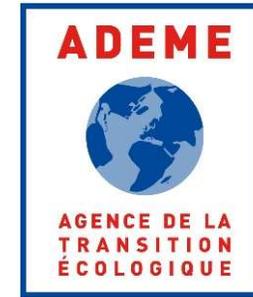
Massif du Forez

Vallée du Rhône





La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes



Projet de développement de l'autopartage sous toutes ses formes pour compléter le bouquet de services mobilité – mai 2019 à mai 2021



Objectifs du projet :

- 5 voitures partagées entre particuliers
- 5 voitures en libre –service

NB : Déjà un 1er service d'autopartage développé par le Parc et Citiz Alpes Loire depuis 2013 (le 1^{er} service d'autopartage en milieu rural de France)

Résultats fin 2021

- 6 groupes d'autopartage entre particuliers
- 2 voitures en libre-service (21 usagers différents) + 1 commune qui partage 1 utilitaire avec ses citoyens

Enseignements

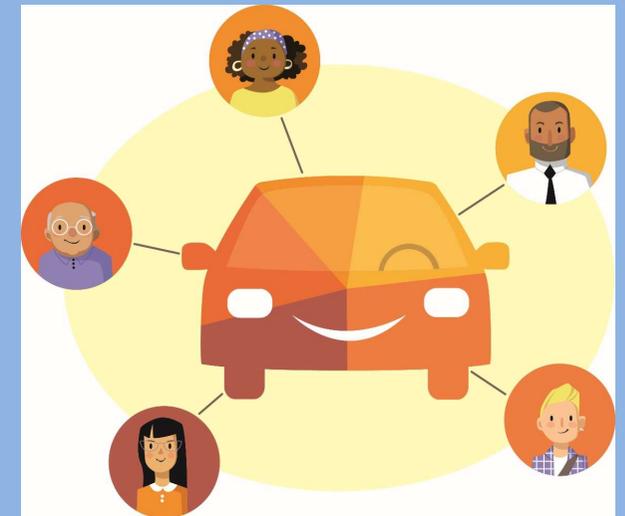
- Les usagers de ces services utilisent d'autres modes de déplacement alternatifs à l'autosolisme
- Deux formes d'autopartage peu adaptées pour les navetteurs du quotidien
- Nécessité d'une animation, d'un accompagnement à la « prise en main »

Freins au projet

- Calendrier politique / Covid 19
- Coût de mise en place libre-service
- Système d'assurance inadapté
- Espoir du développement transport en commun public
- Développement voiture électrique

Motivations des usagers

- volonté d'agir en cohérence avec des valeurs de sobriété
- poids économique d'un véhicule en propre trop important ou véhicule vétuste (souvent le second véhicule du ménage)
- nouveaux arrivants urbains habitués aux services d'autopartage





Parc
naturel
régional
du Pilat

Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benaÿ 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
Facebook.com/Parcdupilat

www.parc-naturel-pilat.fr